



**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)
DESCRIPTIF DE PROJET PRF¹**

Intitulé du projet : « Appui au renforcement de la confiance, la coexistence et à la stabilisation sécuritaire pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire »	Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU : PNUD / ONUFEMMES/ UNESCO,
Personnes à contacter concernant le projet : PNUD Aissata De Directeur Pays adjoint Programme, PNUD Côte d'Ivoire Adresse: 01 BP 1747 Abidjan 01 Telephone : +225 20317410 E-mail: aissata.de@undp.org ONUWOMEN Madelaine Oka-Balima Responsable des Programmes ONUWOMEN, Côte d'Ivoire Adresse : 06 BP 2830 Abidjan 06 Telephone: +225 22518770/ 22518773 Fax: +225 22526641 Email: m.oka-balima@unwomen.org UNESCO Yao Ydo, Chef de bureau et Représentant UNESCO Côte d'Ivoire Adresse: Abidjan Telephone :+225 22418855 E-mail: y.ydo@unesco.org	Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) : MEMIS, MEMPD, MSFFE, MPJSL, MENET Ministère de la défense, Secrétariat-CNS, PNCS, Police Nationale, Gendarmerie, FRCI, ONGs nationales et internationales, UNFPA, UNICEF, OHCDH, ONUCI affaires civiles, OIM, RSS, Affaires civiles ONUCI, UNPOL.
Site du projet :	Le projet de portée nationale aura des interventions ciblées dans le District d'Abidjan et les Zones ci-après du plan prioritaire: Zone 1 : Centre-ouest (Divo/Gagnoa/Vavoua) ; Zone 2 : Ouest (Duékoué/Bloléquin/Guiglo/Zouan-Hounien) Zone 3: Centre-et Nord-est (Bouaké/Bocanda/Bouna)

¹ Il faut accompagner ce document par le formulaire PBF 3.3 : formulaire d'évaluation du projet par le Comité de Pilotage, signé par les co-présidents.

<p>Descriptif du projet : Cette initiative conjointe du gouvernement avec l'appui des agences du SNU, des sections de l'ONUCI et des partenaires nationaux vise à contribuer au renforcement de la confiance et de la coexistence pacifique pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire.</p> <p>Les objectifs spécifiques visés sont : (i) <i>Renforcer la confiance entre la population et les forces de défense et de sécurité</i> à travers les formations et l'instauration d'un cadre permanent d'échanges entre les populations et ces acteurs pour une RSS décentralisée, (ii) <i>Appuyer la définition du cadre stratégique pour la mise en œuvre des recommandations de la CDVR validées</i> par la mise à disposition auprès du gouvernement d'une assistance technique pour les aider à réfléchir sur les stratégies de mise en œuvre des recommandations, (iii) <i>Transformer en « agent de paix et de cohésion », les partis politiques, les organisations de la société civile, les femmes, les jeunes et les médias pour que le processus électoral se déroule de façon participative, démocratique, inclusive et sans violence.</i> Ceci à travers les plateformes de dialogue et d'échange avec la société civile, les femmes, la jeunesse, les médias et les structures étatiques. Ainsi que des formations et sensibilisations.</p>	<p>Fonds pour la consolidation de la paix : 5 000 000 USD Autres sources : Apport gouvernemental : PM Coût total du projet : 5 000 000 USD</p>
<p>« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : ² 2 Les principales activités déclinées dans le cadre du projet prennent en compte les questions du genre gardant à l'esprit l'indispensable et nécessaire contribution des femmes pour des élections apaisées surtout dans un contexte de consolidation de la paix comme celui de la Côte d'Ivoire.</p>	<p>Date de démarrage du projet proposée : 15 juin 2015 Date d'achèvement du projet proposée : 31 décembre 2017 Durée totale (en mois) : 30 mois</p>
<p>Résultat du Plan des priorités auquel le projet contribue : Résultat Stratégique 1 : Renforcement de la confiance, de la coexistence pacifique et de la stabilisation de la situation sécuritaire pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire</p>	
<p>Résultats du projet : Les résultats attendus dans le cadre du présent projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La confiance au sein des forces de défense et de sécurité, d'une part et la confiance des populations à l'égard des forces de défense et de sécurité d'autre part, est renforcée pour des élections apaisées et sécurisées ; - La confiance entre les populations, en particulier les victimes de la crise post-électorale et les institutions nationales est renforcée à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre stratégique pour la cohésion sociale et la mise en œuvre des recommandations de la CDVR validées ; - Les partis politiques, les organisations de la société civile, les femmes, les jeunes et les médias contribuent activement à travers les plateformes de dialogue en qualité « d'agents de paix et de cohésion » à assurer un processus électoral démocratique, inclusif et sans violence. 	
<p>Domaine de résultat du Fonds³ résumant au mieux l'objectif du projet : 1. <i>Appuyer la mise en œuvre des accords de paix et le dialogue politique (Priorité 1)</i> 2. <i>Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :</i></p>	

² PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

³ Les domaines de résultat du Fonds sont les suivants :

1. *Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :*
 (1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration;
 (1.4) Dialogue politique;

2. *Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :*
 (2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;

3. *Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :*
 (3.1) Génération d'emplois à court terme; (3.2) Subsistance durable.

4. *(Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).*

(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

Intitulé du programme : Appui au renforcement de la confiance, la coexistence et à la stabilisation sécuritaire pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire	
<p>Nom du représentant du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire : Mbaye Babacar Cissé</p> <p>Signature :</p>  <p>Titre : Coordonnateur Résident, Coordonnateur Humanitaire, Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général</p> <p>Date et Cachet</p> 	<p>Nom du Représentant de l'autorité nationale : A. Albert Toikeusse Mabri</p> <p>Signature</p>  <p>Titre : Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement</p> <p>Date et Cachet</p> 
Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU	
<p>Nom du Représentant: Luc Grégoire,</p> <p>Signature</p>  <p>Nom de l'Agence : PNUD</p> <p>Date et Cachet</p> 	<p>Nom du Représentant : Marie-Goretti</p> <p>Signature</p>  <p>Nom de l'Agence : ONU-FEMMES</p> <p>Date et Cachet</p> 
<p>Nom du Représentant : Ydo Yao</p> <p>Signature</p>  <p>Nom de l'Agence : UNESCO</p> <p>Date et Cachet</p> 	

Table des matières

Longueur maximale : 15 pages

I. Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé

- a) Résultat du Plan des priorités soutenu par le projet
- b) Justification du projet
- c) Cohérence par rapport aux autres projets

II. Objectif de l'appui apporté par le Fonds et mise en œuvre

- a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget
- c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé

a) Résultat du Plan des priorités visé par le Programme

- Le présent projet entend appuyer deux priorités du Fonds de Consolidation de la Paix. La priorité N°1 du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF): « *Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique* » dans le volet 1 relatif à la Réforme du Secteur de la Sécurité à travers le renforcement de la confiance entre les populations et les forces de défenses et de sécurité ; le volet Dialogue politique par la promotion de la démocratie à travers sa contribution à l'instauration d'un environnement permettant aux femmes, aux jeunes et aux organisations de la société civile de jouer un rôle positif en vue d'élections apaisées
- La priorité N°2 du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) « *Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends* », à travers l'appui à l'élaboration du cadre stratégique pour la cohésion sociale et la mise en œuvre des recommandations de la CDVR validées et notamment celles relatives aux réparations des victimes

b) Justification du programme

Depuis l'introduction du multipartisme en Côte d'Ivoire dans la décennie quatre-vingt-dix, le pays a pu organiser quatre échéances électorales pluralistes : en 1990, 1995, 2000 et 2010. A chacune d'elles cependant, l'environnement sociopolitique avant, pendant et après les élections présidentielles, législatives, régionales ou municipales, a presque toujours été émaillé de violences caractérisées par des affrontements inter communautaires, des affrontements entre partisans politiques impliquant notamment les jeunes et les femmes et tantôt des affrontements avec les forces de l'ordre.

En effet, la longue crise sociopolitique et militaire qu'a traversée la Côte d'Ivoire, aggravée par la violente crise postélectorale, a fortement ébranlé et fragilisé les fondements de l'Etat, affaibli les capacités des acteurs publics notamment ceux de la sécurité et instauré un climat de méfiance entre la population et ses forces de sécurité et occasionné plus de 3000 morts (sources ONUCI) ainsi que des milliers de déplacés et de réfugiés. Les données disponibles indiquent que, sur les 1997 cas de violences sexuelles (VS) enregistrés entre 2011 et 2013, 27% sont directement liés à la crise postélectorale. Plus de la moitié des victimes de violences sexuelles sont des mineurs qui nécessitent des services et des mesures de protection spéciale adaptés à leurs besoins et leur statut de mineurs. En 2014, 1541 enfants victimes d'abus, de violence ou exploitation recensés ont été référés pour prise en charge, ce qui porte à 3699 le nombre total d'enfants victimes identifiés entre 2012-2014.

De plus durant cette période, les forces armées dans leur ensemble, fortement instrumentalisées, n'ont pas toujours joué leur rôle de garant de la sécurité publique, accentuant ainsi le fossé entre elles et la population civile.

Fort de ce constat, le rétablissement de la sécurité et le renforcement des capacités de l'Etat ont été inscrits au premier plan des priorités du gouvernement ivoirien dans son programme de sortie de crise, le Programme Présidentiel d'urgence (PPU). Ainsi, depuis la fin de la crise postélectorale, le gouvernement avec l'appui de ses partenaires nationaux et internationaux, a entrepris de nombreux efforts, notamment la mise en œuvre du plan prioritaire 1 2011-2014, pour inverser la tendance en promouvant la sécurité nationale, le développement économique et social et la réconciliation Nationale à tous les niveaux.

Au terme de la mission d'évaluation externe du plan prioritaire 1, les activités programmées et mises en œuvre en matière de consolidation de la paix en appui aux initiatives du gouvernement ont été jugées pertinentes, globalement adéquates et opportunes aux demandes du gouvernement ivoirien et aux défis nationaux même si des efforts restent à consentir dans de nombreux autres

domaines du processus de consolidation d'une paix durable. Ladite évaluation du PP1 a recommandé que ces besoins résiduels soient adressés dans la seconde phase du plan prioritaire (PP2). Il s'agit notamment i) le renforcement de la confiance entre les populations et les forces de sécurité, ii) la consolidation du processus de réconciliation nationale et de cohésion sociale à travers les mécanismes de justice transitionnelle et iii) le renforcement des plateformes de dialogue entre les acteurs politiques et de la société civile pour la tenue d'élections apaisées.

Dans le domaine de la restauration de la confiance entre les populations et les forces de sécurité, la mission d'évaluation externe du plan prioritaire 1 (PP1) a pu apprécier une forte appropriation par les autorités nationales des efforts engagés en matière de formation des cadres et agents de sécurité.

D'une manière générale, et tel que constaté dans les commissariats et brigades de gendarmerie appuyés dans le cadre du PP1, le nombre de plaintes formulées par la population locale a augmenté sensiblement, ce qui indirectement peut témoigner d'un état de renaissance des liens de coopération entre les populations locales et les représentants de l'ordre public. Ces efforts doivent être poursuivis et consolidés pour restaurer en priorité, la confiance entre les forces de sécurité afin de contribuer à des élections apaisées

Toutefois, les conditions permettant d'adresser les plaintes en matière de prise en charge des VBG et des mineurs ne sont toujours pas conformes aux standards minimums en la matière et ce malgré les efforts de renforcement des capacités des officiers de police judiciaire soutenus à travers le PP1 au profit de 80 commissariats et 138 brigades de gendarmerie.

En outre, la mission d'évaluation du PP1, a apprécié les appuis substantifs fournis au secrétariat du Conseil National de la sécurité (S-CNS) pour la mise en œuvre des réformes sectorielles police, défense et justice qui ont contribué à l'amélioration de l'environnement sécuritaire. Malgré ces avancées de la Réforme du Secteur de Sécurité (RSS), certaines réponses apparaissent marginales au vu des enjeux dans ce domaine. La portée de la RSS étant nationale et visant tous les ivoiriens sans aucune distinction, son document de stratégie multisectoriel et la mise en œuvre de la politique de déconcentration restent à être compris et soutenus par tous les bénéficiaires avec une intégration effective à tous les niveaux du processus. Ceci permettra d'en assurer une pleine appropriation nationale et locale des populations par leur participation active dans les cadres de concertation et de collaboration entre les forces de sécurité et la population. D'où la forte recommandation faite dans le cadre du Plan Prioritaire 2 d'adresser plus efficacement cette problématique qui constitue l'un des défis majeurs pour le rétablissement de la sécurité et pour la construction d'une paix durable. C'est dans cette optique que le gouvernement envisage de lancer la mise en place du processus de RSS dans les différentes régions à travers ses entités déconcentrées.

Il est donc apparu opportun et nécessaire de créer ou de renforcer un cadre de dialogue et d'échange permanent entre les populations, et les forces de sécurité et de défense pour assurer la sécurité des populations dans le respect des droits humains, et de renforcer les capacités des forces de sécurité en matière de protection spécialisée de groupes cibles spécifiques comme les femmes et les mineurs, ce qui contribuera à restaurer la confiance entre les populations et forces de sécurité et de défense et élèvera le niveau de protection de certains groupes particulièrement vulnérables.

En matière de réconciliation et de cohésion sociale, le risque de déstructuration du tissu social existe même si depuis la fin de la crise post-électorale de 2010-2011, le contexte politique a beaucoup évolué avec la mise en place d'un processus de justice transitionnelle dont l'un des instruments aura été la CDVR ; sa mission visait à promouvoir la réconciliation nationale et la cohésion sociale. Au terme de trois années de mandat, la CDVR a transmis son rapport final assorti de recommandations, au Président de la République (PR), le 15 décembre 2014. En vue d'indemniser et de procéder à la réparation des préjudices subis par les victimes, le PR a créé le 24 mars 2015, par ordonnance, la Commission Nationale pour la Réconciliation et

l'Indemnisation des Victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire (CONARIV) et annoncé la mise en place d'un fonds initial de 20 millions de dollars.

La réconciliation nationale étant un processus qui doit être concrétisé par des actes, elle sera effective notamment avec la mise en œuvre des propositions de réparation élaborées par la CONARIV et le Programme National de Cohésion Sociale (PNCS). L'appui à la définition d'un cadre stratégique de mise en œuvre des recommandations de la CDVR notamment celles relatives à la réparation des victimes, permettra donc à l'Etat ivoirien d'une part, d'élaborer un cadre opérationnel d'exécution qui servira d'outil de préparation, de planification, de mise en œuvre et de suivi et d'autre part, de restaurer la confiance des victimes dans les institutions et les mécanismes de réponse de l'Etat notamment la CONARIV et le PNCS.

Le présent programme se propose d'adresser certaines recommandations fortes de l'évaluation reprises au titre des priorités dans le Plan Prioritaire 2 en vue de finaliser les processus non achevés et de consolider les acquis du PPI notamment dans les domaines de : La réconciliation nationale et de la cohésion sociale ; pour une paix durable.

En matière de dialogue politique, la période électorale en raison du faible consensus autour des instruments de régulation de la compétition électorale, de l'intolérance à la divergence d'opinions, de la faible culture démocratique, des suspicions entachant la définition des règles de jeu en amont du scrutin et les contestations récurrentes à la suite de la proclamation des résultats, constitue une source de violences sociopolitiques engendrant de multiples violations des droits de l'Homme. La jeunesse a été très touchée par les répercussions des crises récurrentes qu'a connues le pays. Il en résulte des lacunes importantes en matière d'éducation, de chômage, leur vulnérabilité à intégrer des milices et à participer à des rébellions armées, ou encore à devenir les pions d'une concurrence d'intérêts politiques aux niveaux local, régional ou national. Les femmes n'en sont pas mieux loties. Elles ont été dans la plupart des cas des victimes et parfois considérées comme actrices de conflit. Leur faible participation, représentativité et éducation électorale devraient être renforcées en vue de les transformer en agents de paix, des vecteurs de promotion de la cohésion sociale. Les femmes sont donc avec les jeunes des agents importants pour la promotion de la cohésion sociale, de la légitimité politique et du relèvement économique. Impliquer les jeunes dans ce processus de paix contribuera à doter cette génération de demain de valeurs démocratiques nécessaires à une paix durable. En outre, Impliquer la femme dans ce processus permettra de contribuer à l'égalité des sexes, de prendre en compte les préoccupations d'une grande partie de la population (48% selon le RGPH 2014), de leur permettre d'une part de mettre à profit le potentiel de pacificatrice naturelle qu'elles ont et de bénéficier de réparation adéquate. Leur implication dans le processus électoral leur permettra de prendre part au dialogue, aux sensibilisations, d'être actrice de changement pour des élections apaisées mais d'accéder à des postes de responsabilités qui leur permettront de prendre des décisions qui ont un impact positif sur leurs vies et sur le développement.

A l'approche des échéances électorales, les acteurs clés de la société ivoirienne (partis politiques, femmes, jeunes, médias, etc.) sont encore faiblement mobilisés pour faire valoir leur contribution et leur représentation dans les processus électoraux et de réconciliation nationale. En complémentarité et synergie avec le Programme d'Appui à la Consolidation de la Démocratie et de la Gouvernance Participative en Côte d'Ivoire, le présent programme entend couvrir les volets suivants: i) la prévention des conflits et des violences liées aux élections à travers les actions de bons offices et de facilitation de dialogue par la Représentante Spéciale du SG des Nations Unies (RSSG) ii) la promotion d'une plus grande mobilisation et participation des femmes et des jeunes à la vie politique et au processus électoral, iii) l'appui à la mise en place des « situation room » ; iv) l'appui à la communication institutionnelle et l'éducation civique, iv) des activités sur la culture de la Paix avec les universités et grandes écoles. De même, pour éviter que l'échéance électorale de 2015 ne soit de nouveau une source de tensions et/ou de violences, le présent programme entend accompagner la Côte d'Ivoire à former les agents et commissaires électoraux et former les acteurs de la sécurité en matière de contrôle des foules tout en favorisant la mise en

place de cadres de dialogue et la consolidation du processus de réconciliation nationale entamé depuis 2011.

Pour assurer le renforcement de la confiance et la stabilisation de la sécurité pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire, il est essentiel d'encourager le respect des droits de l'Homme et notamment de la liberté d'expression et la sécurité des journalistes. L'accent sera mis sur le renforcement des capacités des forces de l'ordre à assurer la sécurité des professionnels des médias, favoriser la liberté d'expression, la liberté de la presse et le pluralisme des médias et contribuer à la consolidation de la démocratie.

Il s'agira d'appuyer la définition d'un cadre stratégique de cohésion nationale qui vise la prise en compte des victimes des crises précédentes, en rapprochant les acteurs en charge de la sécurité et de la défense des populations. Ceci est particulièrement urgent pour les enfants et les jeunes, qui constituent une large partie de la population ivoirienne de même que les femmes : Malgré leur politisation au cours des conflits passés en Côte d'Ivoire, et leur rôle bien connu de victimes tout comme d'auteurs des divisions et des violences, il existe, à ce jour, peu d'espaces sûrs et neutres qui leur permettent d'engager dans une réflexion sur le passé ainsi qu'un dialogue constructif sur leur rôle et leurs responsabilités dans la construction de l'avenir de la Côte d'Ivoire. Le manque de capacités et de véritables opportunités de contribuer activement aux efforts de consolidation de la paix expose les jeunes au risque d'être à nouveau manipulés et, d'exprimer leurs frustrations de manière violente. Le programme permettra aux femmes, aux jeunes et aux organisations de la société civile, de participer pleinement à la gouvernance démocratique par le contrôle citoyen des opérations de vote, de dialogue et de mise en œuvre d'initiatives visant à pacifier le contexte pré et postélectoral.

c) Cohérence par rapport aux autres projets :

Le programme est en conformité avec les priorités du gouvernement mais également avec les appuis en cours mis en œuvre par l'équipe pays du Système des Nations Unies et la Mission (ONUCI) à travers le PPI en vue, du rétablissement de la réconciliation nationale et la cohésion sociale, de la réforme du secteur de sécurité et dans la dynamique de reconstruction post-conflit du pays.

Cette initiative qui vient en complément de ces différents appuis, vise à étendre les actions de communication initiées dans le cadre des projets précédents visant le rapprochement entre la police et la population financé par l'Union Européenne et complémentaire du programme d'appui à la lutte contre la prolifération des armes légères et de sécurisation communautaire en cours afin de restaurer la confiance des populations avec les forces de défenses et de sécurité .

La mise en œuvre des différentes composantes de ce programme contribueront à l'établissement d'un environnement apaisé avant pendant et après les élections.

Ce programme, en soutien au projet Programme d'Appui à la Consolidation de la Démocratie et de la Gouvernance Participative en Côte d'Ivoire à travers son volet appui au dialogue politique vise le renforcement des capacités des femmes, des jeunes et des organisations de la société civile pour leur permettre de jouer un rôle positif d'acteurs de transformation des conflits en alternatives de paix. Ces actions seront complémentaires de celles réalisées à travers : (i) le programme 2 financé par le plan prioritaire 2 et qui vise un appui à la prévention et à la gestion pacifique des conflits communautaires en Côte d'Ivoire , ii) le projet Genre et élection et consolidation de la paix qui vise une participation et représentativité plus grande des femmes au processus électoral et iii) les deux études réalisées par Interpeace en matière de dynamiques et de capacités de gestion des conflits en milieu rural d'une part et celle en milieu urbain d'autre part qui met l'accent sur le rôle des jeunes.

Ce programme vient également en soutien de la Politique nationale de Protection des mineurs et de la Stratégie Nationale de lutte contre les VBG qui engagent le secteur de la sécurité à assurer des services de qualité pour la prévention des risques, l'assistance aux victimes, et la lutte contre l'impunité. Les interventions ici prévues en matière de protection des mineurs sont complémentaires des appuis engagés par l'équipe pays du SNU et par la France dans le cadre du 1er Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) concernant la sécurité et l'accès des mineurs à une justice appropriée, pour laquelle les forces de sécurité constituent une porte d'entrée essentielle. Enfin, ce programme vient en complément des efforts du gouvernement, avec l'engagement des partenaires techniques et financiers, de développer les politiques et pratiques éducatives qui bâtissent la résilience aux conflits et qui renforcent la capacité des enfants et des jeunes à devenir des acteurs de la paix dans leurs écoles et communautés.

Tableau 1 – Aperçu des activités relevant de la consolidation de la paix et des déficits à combler

Résultat ou thématique visés	Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement
1) l'autorité de l'Etat, la sécurité et la cohésion sociale sont restaurées	PBF-IRF	1) Appui au rétablissement de la sécurité, de l'autorité de l'Etat et de la cohésion sociale 1.1 Renforcer les infrastructures et capacités des acteurs préfectoraux et de sécurité 1.3. Renforcer les capacités des leaders communautaires la cohésion sociale 1.4. Appuyer à la réintégration socio-économique des groupes vulnérables	1) 12 mois : 07 Octobre 2011 au 30 septembre 2012	1) 3 000 000 USD	1) Inexistence d'espace dédié équipé pour l'accueil et la prise en charge des VBG et des enfants le dialogue participatif des couches de la population et la réinsertion socio-économique des jeunes et femmes ont des chantiers entiers qui n'ont pu être adressés.
2) l'ordre public et l'autorité de l'Etat sont restaurés	2) Fonds de Consolidation de la Paix	2) Appui à la restauration de l'ordre public et de l'autorité de l'Etat 2.1. Restaurer la sécurité 4.2. Restaurer l'autorité de l'Etat 4.3. Appuyer la restauration de la cohésion sociale	2) 23 mois : Mai 2012 à Avril 2014	2) 3 100 000 USD	2). Inexistence de bureaux d'accueil des victimes au sein des unités de police et de sécurité et des psycho-sociaux Seules 87 unités de police, disposent de points focaux spécialisés sur les VBG et de protection des mineurs, services. Pas d'aménagements adéquats pour l'intégration des femmes au sein des écoles de gendarmerie.
3) les activités de la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR) ont démarrés	3) Fonds de Consolidation de la Paix	3) Appui aux activités de la CDVR 3.1. Sensibiliser les autorités étatiques et la population aux enjeux et défis d'un processus de justice transitionnelle 3.2. Appuyer la coordination entre les différents mécanismes de justice transitionnelle	3) 15 mois : 11/09/2012 à 31/12/13 9 mois 01/04/2014 à 31/12/2014	3) 1 000 000 USD 500 000 USD	3) En l'absence de ressources pour la mise en œuvre des recommandations issues des consultations et la formulation d'une stratégie nationale en matière de réconciliation et de cohésion sociale
4) l'autorité de l'Etat et la consolidation à la réconciliation nationale sont renforcées	4) BAD	4) Côte d'Ivoire (10 départements, Ex CNO) 4.1. Renforcer le plateau technique des maternités et blocs gynécologiques 4.2. Renforcer la prise en charge holistique (médicale, Psychosociale, Juridique et judiciaire) des survivantes de VBG 4.3. Appuyer l'insertion socio-économique des femmes victimes de VBG 4.4. Sensibiliser les communautés sur les risques de violence, d'IST/VIH/SIDA 4.5. Assurer la mise en place d'un système de suivi et de référence des cas de VBG	5 ans : 5 ans de juillet 2008 à Novembre 2013	3 908 587 USD	5). Pas de prise en charge juridique et judiciaire car faiblesse des institutions (<i>inexistence du tribunal à Guiglo en ce moment pour la PEC judiciaire des survivantes de VS</i>).

5) La stratégie nationale pour la RSS a été élaboré et la mise en œuvre des réformes a démarré	5) Fonds de Consolidation de la Paix (PBF-IRF)	5.1. Renforcer l'appropriation nationale et locale de la RSS 5.2. Renforcer la prise en compte du Genre au sein des forces armées 5.3 Renforcer les capacités opérationnelles en matière de contrôle démocratique 5.4 Renforcer les capacités du commandement des forces de défense	6) 25 mois : 05/09/2012 au 31/10/2014	6) 549,966 USD pour tout le projet, dont 322,438 USD dépensé pour les activités déjà menées	Le projet a soutenu la mise en œuvre de la stratégie nationale sur la RSS à travers le renforcement des capacités des institutions de sécurité. L'état des lieux révèle néanmoins des lacunes majeures concernant la prise en compte des besoins spécifiques des femmes au sein des institutions de sécurité dans un environnement post-crise.
6) l'implication des femmes dans le processus de consolidation de la paix est renforcée	PBF-IRF	6.1 Les leaders communautaires sensibilisés à la participation des femmes 6.2 Les capacités des femmes et des organisations féminines à base communautaire sont renforcées 6.3 Les professionnels de la sécurité (police et gendarmerie) sont outillés pour assurer la prise en charge juridique et judiciaire des cas de violences basées sur le genre	18 mois de juin 2014 à décembre 2015	1 500 000 USD	seuls 12 bureaux d'accueil du genre à mettre en place sur 116 commissariats et 136 brigades de gendarmerie
7) La résilience, la cohésion sociale et la sécurité des personnes, dans les contextes de conflits sont renforcées	Pays-Bas	7.1 Renforcement des politiques et pratiques éducatives favorables à la consolidation de la paix; services sociaux de base comme porte d'entrée pour renforcer la cohésion sociale au sein des communautés. 7.2 : Focus sur groupements de femmes et les jeunes (AGR, sensibilisation formations, sur résolution non-violente des conflits, dialogue et activités dans le cadre de la justice transitionnelle et la consolidation de la paix.)	2012-2015	5 000 000 USD	Programme pilote en cours, nécessitant un renforcement pour la mise à l'échelle de l'approche peacebuilding au niveau des communautés et dans les écoles. Besoin de créer des synergies et d'appui dans le cadre du renforcement des capacités des femmes, des enfants et des jeunes, pour contribuer à la consolidation de la paix dans les communautés et à l'école.

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

1. Résultats du projet

En lien avec l'objectif général du programme qui est de contribuer au renforcement de la confiance, la coexistence pacifique pour la stabilisation de la situation sécuritaire pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire, trois principaux résultats sont attendus aux termes de la mise en œuvre des activités du projet à savoir :

Résultat 1 : La confiance au sein des forces de défense et de sécurité, d'une part et la confiance des populations à l'égard des forces de défense et de sécurité d'autre part, est renforcée pour des élections apaisées et sécurisées.

En vue de contribuer à changer la mauvaise perception que les populations ont à l'égard des forces de sécurité et assurer une meilleure sécurité de proximité, le présent axe du programme envisage accompagner le processus de déconcentration de la RSS par notamment, la mise en place des comités sectoriels de sécurité et de dispositifs spécialisés de protection des femmes et des enfants au niveau des commissariats de police et brigades de gendarmerie.

Il s'agira également d'assurer les formations des acteurs de défense et de sécurité dans la gestion des foules, leurs rôles dans la sécurisation du processus électoral, sur le droits humains, DIH, VBG, protection des enfants et d'accompagner la mise en place d'un cadre permanent d'échanges entre les populations et les Forces de Défense et de sécurité.

En vue de rétablir la confiance entre les forces de défense et de sécurité et la population, et de créer un environnement apaisée pour le bon déroulement des élections, cet axe sera articulé autour des trois produits suivants:

- Les femmes, les jeunes et les acteurs locaux participent activement à la RSS au niveau décentralisé et déconcentré ;
- Les services rendus aux femmes, jeunes et aux populations par les acteurs de sécurité (police, gendarmerie, FRCI) sont plus efficaces grâce aux appuis techniques et matériels apportés dans le cadre du programme ;
- La confiance des femmes, des jeunes et la société civile à l'égard des forces de défense et de sécurité est accrue à travers les comités consultatifs d'éthique.

***Résultat 2 :** La confiance entre les populations en particulier les victimes de la crise post-électorale envers les institutions nationales est renforcée à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre stratégique pour la cohésion sociale et la mise en œuvre des recommandations de la CDVR notamment celles relatives aux réparations des préjudices subis par les victimes*

Dans le souci d'assurer une mise en œuvre effective des mécanismes de justice transitionnelle visant à rétablir l'estime de soi chez les victimes et garantir leur pleine participation au processus de cohésion sociale et de réconciliation nationale, le Gouvernement sera accompagné dans la définition des orientations stratégiques et des différentes options pour la mise en œuvre des recommandations de la CDVR notamment celles relatives aux réparations des victimes par l'organisation des ateliers nationaux et régionaux pour la présentation du rapport final de la CDVR et la mise à la disposition du gouvernement d'une assistance technique pour l'élaboration des réformes proposées.

Ces interventions cibleront les produits suivants :

- le gouvernement est accompagné dans la mise en œuvre du programme d'indemnisation des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire ;
- Les synergies entre les mécanismes de justice transitionnelle, de réconciliation nationale et de cohésion sociale sont renforcées ;
- Une stratégie nationale de Réconciliation et de Cohésion sociale et un plan d'intégration du genre validés et mis en œuvre.

***Résultat 3 :** Les partis politiques, les organisations de la société civile, les femmes, les jeunes et les médias contribuent activement à travers les plateformes de dialogue en qualité « d'agents de paix et de cohésion » à assurer un processus électoral de façon démocratique, inclusive et sans violence.*

Vu que les jeunes sont toujours considérés et utilisés comme des acteurs et vecteurs de violence en période électorale par les acteurs politiques avec pour corolaire de nombreuses victimes notamment les femmes Il s'agira également de mettre en place des plateformes de dialogue en utilisant des stratégies de communication ciblées pour les jeunes, les élèves, les étudiants, les femmes, la société civile et les groupes à risque pour la tenue d'élections apaisées en Côte d'Ivoire. Un accent sera porté sur la mise en œuvre des recommandations des deux études réalisées par Interpeace, l'une sur les dynamiques de conflit à l'ouest, l'autre sur les dynamiques de conflits dans le milieu urbain.

En outre, dans l'optique de rehausser le faible niveau de participation et d'implication des femmes dans les processus électoraux de même dans les mécanismes de prévention et gestion de conflit, des actions de plaidoyers, de formation, de sensibilisation des acteurs seront menées pour une augmentation de la participation et représentation des femmes, des jeunes sur les listes électorales et aux différents scrutins. Il s'agira également de mettre en valeur les capacités des femmes à prévenir ou atténuer tout incident potentiel pouvant susciter des violences électorales, afin d'assurer la tenue des élections crédibles dans un environnement apaisé à travers les « situations room ».

Pour ce faire, trois produits seront adressés à savoir :

- Le dialogue entre les acteurs du processus électoral est renforcé en vue de créer les conditions optimales de prévention de la violence électorale et de la consolidation de la paix ;

- La participation citoyenne et plus particulièrement celles des femmes et des jeunes est en nette progression notamment grâce au soutien apporté à des initiatives menées en leur faveur.
- Le processus électoral est appuyé et renforcé pour une participation inclusive et une appropriation nationale accrue.

2. Théorie du changement

Dans un contexte fragile à l'approche des échéances électorales, Si les acteurs clés de la société ivoirienne (partis politiques, femmes, jeunes, médias, etc.) sont transformés en « agents de paix et de cohésion » et mobilisés pour faire valoir leur contribution d'agent de paix et de cohésion et leur représentation dans les processus électoraux et de réconciliation nationale, avec une confiance accrue entre eux et vis-à-vis des forces de sécurité dans leur capacités maintenir l'ordre dans le respect des droits de l'Homme, alors l'environnement sera apaisé pendant le cycle électoral.

Pour chacun de ces résultats visés, des changements spécifiques et structurels sont attendus au niveau des différentes cibles en vue de garantir l'atteinte réelle de l'objectif global visé comme spécifiés dans les théories de changement ci-après :

(Résultat 1) La confiance au sein des forces de défense et de sécurité, d'une part et la confiance des populations à l'égard des forces de défense et de sécurité d'autre part, est renforcée pour des élections apaisées et sécurisées;

- Si un cadre de dialogue et d'échange permanent entre les populations et les forces de sécurité et de défense, et si ces derniers ont leurs capacités accrues pour assurer la sécurité des populations dans le respect des droits humains Alors la confiance se restaurera entre ces acteurs et contribuera ainsi à créer un environnement apaisé et sécurisé pour des élections.

(Résultat 2) La confiance entre les populations en particulier les victimes de la crise post-électorale et les institutions nationales est renforcée à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre stratégique pour la cohésion sociale et la mise en œuvre des recommandations de la CDVR validées, notamment celles relatives aux réparations des victimes;

- Si la stratégie nationale de cohésion sociale et le programme de réparation des victimes est développée et mis en œuvre Alors s'instaurera un climat de confiance dans les institutions étatiques et un environnement favorable à une coexistence pacifique entre les populations et un climat apaisé pour la tenue des élections.

((Résultat 3) Les partis politiques, les organisations de la société civile, les femmes, les jeunes et les médias contribuent activement à travers les plateformes de dialogue en qualité « d'agents de paix et de cohésion » à assurer un processus électoral de façon démocratique, inclusive et sans violence.

- Si un cadre de dialogue entre les acteurs politiques est mis en place et fonctionnel et si les femmes, les jeunes, les médias sont sensibilisés sur leur rôle dans la prévention et gestion des conflits et leurs capacités renforcés et si ces derniers participent massivement au processus électoral Alors le processus électoral se déroulera dans un sentiment d'inclusivité et dans un environnement apaisé.

3. Type d'appui visé

Le plan prioritaire, dans sa logique d'intervention, vise la consolidation des acquis de la première phase concentrée dans la zone Ouest, mais en initiant dans les zones Nord, Nord-est, Centre Ouest des actions catalytiques afin de susciter les interventions d'autres partenaires contre les menaces à la paix et pour le renforcement de la confiance entre les forces de défense et de sécurité et les populations.

Le présent programme couvrira de façon générale les trois zones d'intervention retenues par le Plan Prioritaire 2. Les actions de ce programme sont initiées dans des zones spécifiques au centre-ouest, au Nord, au Nord-est où des risques de conflit liés au processus électoral à venir et aux antécédents de la crise de 2010-2011 ont été identifiés, sous une forme catalytique afin de susciter les interventions d'autres partenaires. Il s'agira donc d'investir dans les zones ouest et centre-ouest dans lesquelles les risques de violence liée au processus électoral de 2015 sont probablement les plus importants (en plus d'Abidjan) ainsi que dans les zones centre et nord-est où les effets de la crise post-électorale de 2010-2011 ont été peu adressés.

Ce programme, ciblera différents bénéficiaires directs que sont :

- **Les femmes** : Le projet ciblera en particulier les femmes dans leurs communautés, les organisations féminines, et les femmes leaders. Des actions spécifiques seront initiées en faveur du caucus des femmes parlementaires, du réseau des femmes élues locales et du compendium des femmes. En effet, les femmes ivoiriennes, qui représentent la moitié de la population, sont non seulement victimes mais aussi des actrices de conflit et comme dans la plupart des conflits, les femmes, tout en ayant été très éprouvées, ont été peu associées aux processus de réconciliation et de consolidation de la paix.
- **Les jeunes** : les jeunes leaders locaux, les responsables de jeunesse de partis politiques, les organisations régionales, communales et locales de jeunesse, les plateformes existantes de jeunesse, les élèves et étudiants bénéficieront de renforcement de capacité technique pour réaliser des activités communautaires de prévention et de gestion pacifique des conflits.
- **Les partis politiques** : toute tendance confondues seront associés. Ils constituent de véritables viviers de l'électorat constituant et de mobilisation sociale seront appuyés à travers les plateformes de dialogue et d'échange.
- **Les medias** : tous les medias écrits et audiovisuels bénéficieront également de formation sur l'éthique, la déontologie et sur les notions de protection des journalistes.
- **Les organisations de la société civile** : qui interviennent dans la prévention et gestion des conflits, l'appui au processus électoral, la consolidation de la paix, la réconciliation nationale, la promotion de la citoyenneté et la participation de la femme, le genre les droits de l'homme seront partie prenantes des plateformes.

Les forces de défense et de sécurité : notamment celles en charge du maintien de l'ordre : les unités de CRS et de BAE, les commissariats de police et brigades de gendarmerie.

Le tableau ci-dessous résume le type d'appui visé (envergure, échelles, Groupes cibles, couverture géographique, Objet, modalités et modes de mise en œuvre de l'appui Justification de l'approche).

Résultats	Activités	Types d'appui (envergure, échelles)	Groupes cibles, couverture géographique	Objet, modalités et modes de mise en œuvre de l'appui	Justification de l'approche
<p>Résultat 1 : La confiance au sein des forces de défense et de sécurité, d'une part et la confiance des populations à l'égard des forces de défense et de sécurité d'autre part, est renforcée pour des élections apaisées et sécurisées</p>	<p>Produit 1.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser un état des lieux des comités locaux de sécurité existants et mise en place de CLS régionaux Appuyer la mise en place de comité régionaux de sécurité; Mettre à disposition une expertise technique en RSS auprès du CNS <p>Produit 1.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> standardiser, équiper et former les services de protection des femmes et des enfants ; Appuyer les écoles de police et gendarmerie (formation initiale et continue) Appuyer les unités de maintien de l'ordre (CRS, BAE, etc.) ; <p>Produit 1.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer les Comités Consultatifs d'Éthiques (CCE) ; Organiser des ateliers et activités de dialogues socio-sécuritaires; Organiser des ateliers de formation sur les relations police/populations et les actions civilo-militaires Former sur les « soft skills » et leadership collaboratif pour les forces de défense 	<p>Appui financier, matériel et technique</p>	<p>Forces de défenses et de sécurité</p> <p>Comités locaux de sécurité OSC</p> <p>Communautés riveraines des infrastructures cibles dans les zones du projet</p> <p>Le programme sera mis en œuvre dans les Zone 1, Zone 2 ; et Zone 3</p>	<p>Sessions de Formations en maintien de l'ordre, VBG, protection de l'enfant,</p> <p>Appui technique cahier des charges services de protection spécialisée (bureau d'accueil)</p> <p>Appuis techniques et didactique</p> <p>Financement d'activités de dialogue et de recherche</p>	<p>Poursuivre les activités engagées dans la phase 1 du plan visant l'appui au rétablissement de la sécurité</p> <p>Suivi des recommandations de l'évaluation externe PBF 1 de renforcer la qualité des services en direction des mineurs</p>
<p>Résultat 2 : La confiance entre les populations en particulier les victimes et les institutions nationales est renforcée à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre stratégique pour la cohésion sociale et la mise en</p>	<p>Produit 2.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Vulgariser les recommandations du rapport final de la CDVR validées (Édition, publication,...) Mettre en œuvre des recommandations du Rapport final, relatives aux réparations, à la réconciliation, à la cohésion sociale et la coexistence pacifique Appuyer la CONARIV et le PNCS quant à la formulation du programme de réparation des victimes <p>Produit 2.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer l'élaboration, la validation et à la vulgarisation de la stratégie nationale de Réconciliation 	<p>Appui technique, financier et matériel</p>	<p>PNCS</p> <p>MEMPD</p> <p>CONARIV</p> <p>MPJSL</p> <p>PNCS</p> <p>MENET/ MESRS</p>	<p>Expertise technique</p> <p>organisation d'ateliers</p> <p>partage d'expérience consultations</p> <p>publication et diffusion du document de stratégie</p>	<p>La production d'un document dans le cadre d'un processus consultatif et participatif fortement approprié par la partie ivoirienne et la dissémination du document de stratégie.</p>

<p>œuvre des recommandations de la CDVR notamment celles relatives aux réparations des victimes</p>	<p>et de Cohésion sociale et d'un plan d'intégration du genre et appui à leur mise en œuvre ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la coordination de la mise en œuvre de la stratégie de réconciliation et de cohésion sociale ; - Contribuer au programme d'éducation à la paix, cohésion sociale et réconciliation en milieu scolaire et étudiantin 	<p>Le programme sera mis en œuvre dans les Zone 1, Zone 2 : et Zone 3:</p>	<p>Les élections n'engageant pas que des acteurs politiques, il importe de s'appuyer aussi bien sur ces derniers que sur la société civile et certaines catégories de populations vulnérables généralement victimes ou auteurs de violence pour atténuer de par leur engagement, les risques de violence. Les initiatives en faveur des jeunes, des élèves, étudiants, des femmes et des OSC ont des chances de porter parce que l'engagement conscient de ces acteurs peut aider à réduire le potentiel de violence et de renforcer leur potentiel en tant que acteur de paix au niveau de la communauté, des institutions, des écoles et universités</p>
<p>Résultat 3 : Les partis politiques, les organisations de la société civile, les femmes, les jeunes et les médias sont transformés en « agent de paix et de cohésion » pour que le processus électoral se déroule de façon participative, démocratique, inclusive et sans violence</p>	<p>Appui technique, financier et matériel</p>	<p>Associations de femmes, de jeunes, CNJCI et CNV-CI</p> <p>Organisations de la société civile</p> <p>Caucus des femmes parlementaires, Réseau Femmes et Gouvernance</p> <p>Locale en Côte d'Ivoire (RFGILCI), femmes maires, femmes leaders, partis politiques</p> <p>Le programme sera mis en œuvre dans les Zone 1, Zone 2 : et Zone 3</p>	<p>Ateliers de Formations des acteurs</p> <p>Campagnes de sensibilisation</p> <p>Dotations en matériels et équipements</p> <p>Financement et appui matériel à des sessions de dialogue</p>
<p>Produit 3.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place et renforcer les Plateformes de dialogue entre les acteurs et un mécanisme de veille et de prévention des conflits - Renforcer les capacités nationales en matière de prévention des conflits et de l'inclusion politique ; - Appuyer les OSC, et médias pour la diffusion en français et langues locales des messages de paix; - Mettre en place de plateformes de dialogue et d'engagement constructif des jeunes en faveur de la réconciliation et consolidation de la paix conformément aux recommandations de l'Etude Interpeace. - Initier et renforcer le programme d'éducation à la paix dans les grandes écoles et universités <p>Produit 3.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des acteurs : réseau des femmes élues (parlementaires, maires) pour plus de représentativité et participation des femmes - Appuyer les femmes (leader) candidates en encourageant le leadership féminin et recadrer leur rôle dans les processus électoraux et de maintien de la paix. - Mettre en place un mécanisme de veille « situation center » des femmes selon le modèle sous régional - Renforcer les capacités des femmes à travers l'éducation électorale pour les femmes électrices et les encourager à participer massivement au processus électoral. - Renforcement des capacités OSC/plateformes des 	<p>Appui technique, financier et matériel</p>	<p>Associations de femmes, de jeunes, CNJCI et CNV-CI</p> <p>Organisations de la société civile</p> <p>Caucus des femmes parlementaires, Réseau Femmes et Gouvernance</p> <p>Locale en Côte d'Ivoire (RFGILCI), femmes maires, femmes leaders, partis politiques</p> <p>Le programme sera mis en œuvre dans les Zone 1, Zone 2 : et Zone 3</p>	<p>Ateliers de Formations des acteurs</p> <p>Campagnes de sensibilisation</p> <p>Dotations en matériels et équipements</p> <p>Financement et appui matériel à des sessions de dialogue</p>

	<p>femmes, jeunesse OSC sur l'approche genre pour la prévention et la gestion pacifique des conflits</p> <p>Produit 3.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un groupe de contact qui engage les acteurs clés, dirigeants politiques, la Commission Electorale Indépendante (CEI) ; - Fournir des Soutien/Conseil à l'analyse et réponses d'incidents ; - Mettre en place de groupes de pressions au niveau régional et des zones sensibles pour la paix et des élections apaisées ; - Promouvoir le dialogue entre les acteurs nationaux pour la prévention/gestion des conflits ; - Former les commissaires et agents électoraux et les forces de sécurité - Assister le caucus des femmes parlementaires et les femmes élues locales en vue d'accroître leur nombre - conduire des campagnes de sensibilisation pour une participation citoyenne - Plaidoyers pour des élections apaisées - Communication institutionnelle - Appui à la mise en place des cases de veille pour « situation room » selon le modèle sous régional - Procéder à l'éducation électorale des femmes électrices 			
--	--	--	--	--

b) Budget :

Tableau 2 : Budget de l'activité du Programme

Numéro du produit/activité	Nom des produits	Entité bénéficiaire de l'ONU et autres agences participantes lead	Budget par produit du programme (USD)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Résultat 1 : La confiance au sein des forces de défense et de sécurité, d'une part et la confiance des populations à l'égard des forces de défense et de sécurité d'autre part, est renforcée pour des élections apaisées et sécurisées.				
Produit 1.1	Les femmes, les jeunes et les acteurs locaux participent activement à la RSS au niveau décentralisé et déconcentré	PNUD RSS (lead tech.) ONUFEMMES CA	150 000	Assister à la formation et l'animation des commissions décentralisées/déconcentrées RSS. En complément d'un autre projet sur la décentralisation RSS avec ONUCI RSS
Produit 1.2	Les services rendus aux femmes, jeunes et aux populations par les acteurs de sécurité (police, gendarmerie, FRCI) sont plus efficaces	PNUD UNPOL (lead technique): PNUD UNFPA: UNICEF: ONUFEMMES	1 100 000	En complément du projet IRF en cours qui va viser des formations initiales et continues aux écoles de police et gendarmerie en genre, déontologie, maintien d'ordre, VIH/SIDA, éthique, sécurisation du processus électoral et visant la mise en œuvre du Plan d'Action National pour la protection de l'enfant. Il s'agira également de réhabilitation et d'équipements estimés à 500 000 USD
Produit 1.3	La confiance des femmes, des jeunes et la société civile à l'égard des forces de défense et de sécurité est accrue grâce à l'appui aux Comités consultatifs d'éthique	UNDP: UNPOL CA: ONUFEMMES (conseil)	250 000	Appuis aux Comités consultatifs d'éthique en synergie avec le dialogue social
Résultat 2 : La confiance entre les victimes de la crise post-électorale et les institutions nationales est renforcée (mise en œuvre stratégique de cohésion sociale et des recommandations de la CDVR)				
Produit 2.1	Le Gouvernement est accompagné dans le renforcement des capacités des mécanismes de justice transitionnelle (indemnisation des victimes)	PNUD OHCHR lead technique) UNICEF (conseil) ONUFEMMES (conseil)	450 000	En prévision des réformes et recommandations à accompagner en matière de justice transitionnelle et de réconciliation
Produit 2.2	Les synergies entre les mécanismes de justice transitionnelle, de réconciliation nationale et de cohésion sociale sont renforcées	PNUD OHCHR (lead tech): UNICEF: ONUFEMMES CA:	350 000	Actions en complément de la budgétisation du programme 2 PBF en cours de formulation sous le lead de l'UNFPA
Résultat 3 : Les partis politiques, les organisations de la société civile, les femmes, les jeunes et les médias sont transformés en « agent de paix et de cohésion » pour que le processus électoral se déroule de façon participative, démocratique, inclusive et sans violence				
Produit 3.1	Les capacités institutionnelles de la société civile, de la jeunesse, du personnel éducatif, des médias et des structures étatiques et les cadres de dialogue sont renforcés pour améliorer la confiance au niveau local pour des élections apaisées	PNUD: UNESCO ONUFEMMES CA: Political Affairs PIO	400 000 300 000	Renforcer les plateformes de dialogue avec les OSC, les jeunes, les femmes, les partis politiques, les structures étatiques à la résolution non violente des conflits et à la cohésion sociale et appuyer la CEI. Initier des rencontres avec les parties politiques, organiser des activités de rapprochement communautaire et des sensibilisations

Produit 3.2	Les femmes sont fortement impliquées dans le processus électoral, dans le renforcement de la confiance, de la coexistence pacifique et du dialogue entre les acteurs politiques et civils pour la tenue d'élections apaisées	ONUFEMMES PNUD : CA : Political Affairs UNESCO	200 000 200 000	En complément des activités en cours sur le projet IRF « genre et consolidation de la paix » qui visent à accroître la participation et la représentativité des femmes au processus électoral
Produit 3.3	Le processus électoral est soutenu pour une participation inclusive et une appropriation locale et nationale accrue	PNUD Political Affairs UNESCO ONUFEMMES Civil Affairs	1 300 000	- Mise en place d'un groupe de contact ; - Soutiens/Conseils à l'analyse et réponses d'incidents ; - Mise en place de groupes de pressions au niveau régional pour la paix et des élections apaisées ; - Promotion du dialogue entre les acteurs nationaux et Prévention/gestion des conflits Appui aux formations des acteurs nationaux pour la tenue effective des élections sécurisées Appui à la mise en place des « situations room » Communication institutionnelle et éducation civique
TOTAL			4 700 000	
Résultat 4 : Appui à la mise en œuvre et Suivi Evaluation et communication				
Produit 4.1	La coordination effective des acteurs et la réalisation des activités est assurée grâce à l'appui de l'équipe de mise en œuvre	PNUD	300 000	Suivi évaluation, communication missions ateliers/séminaire et fonctionnement d'une équipe de gestion (1 Project Manager, 1 assistant au Programme, 1 chauffeur)
TOTAL			5 00000	

Tableau 3 : Budget par catégories de dépense de l'ONU

BUDGET D'UN PROJET DU FONDS				
Catégorie de dépense	PNUD	UNESCO	ONUFEMMES	TOTAL
1. Personnel et autres employés	530 000			530 000
2. Fournitures, produits de base, matériels	280 000	30 000	20 000	330 000
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	387 400			387 400
4. Services contractuels	2 312 000	205 374	132 000	2 649 374
5. Frais de déplacement	290 208	15 000	14 916	320 124
6. Transferts et subventions aux homologues	200 000			200 000
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	206 000	30 000	20 000	256 000
Sous-Total	4 205 608	280 374	186 916	4 672 897
8. Coûts indirects*	294 392	19 626	13 084	327 103
TOTAL	4 500 000	300 000	200 000	5 000 000

* Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories de dépense 1 à 7

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

PNUD

Les objectifs visés dans le cadre de ce projet s'inscrivent étroitement dans la continuité des précédentes interventions du PNUD dans le processus de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire à travers l'appui au rétablissement de la sécurité et de la cohésion sociale dans les zones rendues vulnérables du fait de la crise postélectorale. Au regard de l'expérience avérée du PNUD dans les trois principaux axes du présent projet, il est indéniable que le PNUD continuera comme par le passé à jouer un rôle prépondérant dans la coordination d'ensemble des interventions dudit projet pour la consolidation des acquis.

La contribution du PNUD dans le processus global d'appui au rétablissement de la sécurité, de la cohésion sociale et de la consolidation de la Paix après la crise postélectorale de 2011 s'est traduite par son leadership dans la mobilisation des partenaires tant nationaux qu'internationaux et dans la mise en œuvre d'un ensemble d'initiatives ciblées dans les domaines de la sécurité de la restauration de l'autorité de l'Etat, de la cohésion sociale, la réconciliation, l'accès à la justice et en matière d'ALPC de DDR et de RSS .

ONUFEMMES

L'avantage comparatif d'ONU Femmes se fonde non seulement sur: i) son mandat qui repose essentiellement sur l'égalité du sexe et l'autonomisation économique des femmes; mais aussi et surtout sur ii) son expertise dans le domaine du genre et prévention, gestion et résolution pacifique des conflits; iii) son expérience avérée dans la gestion des fonds PBF dédiés spécifiquement aux relèvement économique et à la participation des femmes des femmes; iv) et sa capacité à mobiliser des femmes et des communautés autour des enjeux de cohésion sociale. Les acquis des programmes mis en œuvre depuis 2007 en collaboration avec le PNUD sur la participation politique de la femme, le programme conjoint soutenu par les fonds PBF constitue les bases de ses interventions dans le cadre du présent projet et surtout des meilleures pratiques. A cela, il faut ajouter la mise en place de 5 « gender desk » au sein des commissariats dans la commune de Yopougon. Le partenariat initié avec la CDVR dans le cadre de la mission conduite en Afrique du Sud en 2012, suivi de la mise à disposition d'une expertise genre ayant abouti à la production d'un rapport est un élément qui contribuera à la mise en œuvre des recommandations de la CDVR. De même les appuis fournis au Gouvernement et au parlement dans le cadre de diverses missions conduites au Sénégal et au Rwanda ont généré des expériences qui seront capitalisées en ce qui concerne la participation et le leadership féminin. ONU Femmes a également entamé avec le programme national de cohésion social un processus d'élaboration d'un plan d'intégration du genre dans son programme qui a débuté par une formation de tout le personnel du programme. Il faut mentionner que le processus de formation des partis politiques, des autorités administratives et préfectorales, des parlementaires, de la Division RSS de l'ONUCI en genre, des planificateurs des différents ministères en genre et droits humains, seront des bases sur lesquels ONU Femmes s'appuiera pour consolider ses actions.

UNICEF

L'UNICEF en Côte d'Ivoire dispose d'un bureau pays basé à Abidjan et d'un bureau de zone à Man dans l'ouest du pays. L'UNICEF a un effectif de plus de 94 staffs dont 4 professionnels pour la section protection de l'enfant (PE) et 6 staffs professionnels pour la section éducation. Le staff de ces deux sections sera directement et principalement mis à contribution pour le suivi de la mise en œuvre du présent projet

Depuis 2012, La Côte d'Ivoire fait partie du programme global UNICEF dénommé « Peacebuilding, Education and Advocacy in Conflict Affected Contexts (PBEA), qui vise à renforcer la résilience, la cohésion sociale et la sécurité humaine dans les contextes affectés par les conflits. Dans ce cadre, l'UNICEF appui la consolidation de la paix, des initiatives de justice transitionnelle et la réconciliation au niveau des politiques, des institutions ainsi qu'au niveau communautaire; dans le milieu scolaire et étudiantin et auprès des plateformes de jeunes et

femmes. UNICEF renforce notamment les capacités des élèves, des étudiants, des jeunes leaders et des femmes, du personnel éducatif ainsi que des membres de la communauté à prévenir, réduire et gérer les conflits et à promouvoir la paix. Ceci inclus des groupements de jeunes qui s'engagent dans la justice transitionnelle et la cohésion sociale à travers le pays. Grâce à l'appui de l'UNICEF : i) des directives et des outils ont été développés à l'usage des professionnels de tous les secteurs pour la PE ; ii) les écoles ivoiriennes de police et de gendarmerie ont, en liaison avec le Commandement supérieur de gendarmerie et la DGPN, développé et utilisé des programmes de 40h pour la formation initiale, formation continue de base et formation spécialisée en PE.

UNFPA

L'UNFPA a une grande expérience en matière de renforcement des capacités des partenaires nationaux notamment et ceux particulièrement de la police, de la gendarmerie et des FRCI en matière de prévention des violences basées sur le genre et en situation de conflit (VSC). Cette expérience a contribué à l'atteinte des résultats des projets (i) Projet d'appui au rétablissement de la sécurité, de l'autorité de l'Etat et de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire du plan prioritaire phase 1 en 2011-2012 et contribue à la réalisation du projet "genre et consolidation de la paix" d'IRF, 2014.. C'est pourquoi, l'UNFPA-Côte d'Ivoire compte contribuer à la mise en œuvre technique et financière tant au plan stratégique qu'au niveau opérationnel du programme 1 « Appui au renforcement de la confiance, la coexistence et à la stabilisation de la situation sécuritaire pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire ». Cette contribution sera axée sur l'atteinte du résultat spécifique 1 Renforcement de la confiance des populations à l'égard des forces de défense et de sécurité Elle vise à la réalisation des (i) *Produit 1.2 : Les services rendus aux femmes, jeunes et aux populations par les acteurs de sécurité (police, gendarmerie, FRCI) sont plus efficaces grâce aux appuis techniques et matériels apportés dans le cadre du programme* et (ii) *Produit 1.3 : La confiance des femmes, des jeunes et la société civile à l'égard des forces de défense et de sécurité est accrue.*

OHCDH : Haut-Commissariat aux droits de l'homme

Dans sa décision n°2006/47 relative à l'état de droit, le Secrétaire général des Nations Unies a désigné le Haut-Commissariat aux droits de l'homme comme chef de file du système des Nations Unies en ce qui concerne la justice de transition. L'OHCDH qui a assisté la CDVR au cours de ces trois (3) années d'existence, assurera le suivi avec la Commission Nationale de la Réconciliation et d'Indemnisation des Victimes (CONARIV) et le PNCS dans la mise en œuvre des recommandations de la CDVR validée et de la stratégie nationale de cohésion sociale.

L'OHCDH dispose d'une Unité de Justice Transitionnelle dédiée à cette tâche et qui interagira en partenariat avec ces institutions dans la mise en œuvre du programme de réparation aux victimes. Elle travaillera en étroite collaboration avec le PNUD, ONUFEMMES, UNICEF, les sections Affaires Civiles et RSS de l'ONUCI ainsi que les 37 commissions locales de réconciliation et des 36 plateformes opérationnelles de la société civile à la réalisation sur le terrain des activités du résultat 2.

ONUCI

Les sections de l'ONUCI engagées dans le projet (UNPOL, SSR et Affaires Civiles) agiront conformément à leur mandat respectif. Elles serviront de points de contact pour les partenaires nationaux et internationaux du projet et assumeront la responsabilité de suivi quotidien des activités dont certaines sections de l'ONUCI auront la charge.

a. UNPOL, qui a pour mandat de contribuer au renforcement des capacités des forces de police et d'appuyer les initiatives visant leur réforme et restructuration, assurera la suivi et la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités des agents de police et de gendarmerie, des associations féminines en matière d'identification des problèmes sécuritaires et des activités de dialogue et de partenariat Police-Associations Féminines en étroite collaboration avec le PNUD, le cas échéant avec UNFPA, ONU-Femmes et UNICEF en ce qui concerne les droits spécifiques des femmes et/ou des victimes de violences

b. La Division SSR sera chargée, en étroite collaboration avec le secrétariat du Conseil National de Sécurité (CNS) et d'autres partenaires nationaux et internationaux, de suivre et appuyer la mise en œuvre des réformes visant les forces de défense et de sécurité.

c. La Section des Affaires civiles facilitera suivant ses capacités l'interface et la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités des autorités administratives, élus locaux et des organisations locales en matière de prévention, gestion et résolution pacifique des conflits. La Section des Affaires civiles tire ses avantages comparatifs, d'abord de la présence effective des officiers des affaires civiles sur l'étendue du territoire ivoirien dans dix (10) bureaux, ce qui lui facilite l'évaluation et l'identification des besoins essentiels et prioritaires en matière d'infrastructure et d'équipement et des défis en matière sécuritaire, de réconciliation et de cohésion sociale. Ensuite, sa bonne connaissance de l'administration publique (déconcentrée et décentralisée), des questions de gouvernance, l'animation d'un système efficace d'alerte précoce issu de la création et la mise à jour continue de sa base de données de cartographie des conflits, en font un partenaire privilégié en matière de prévention, gestion et résolution pacifique des conflits. Enfin, les résultats obtenus au terme de la mise en œuvre de ses activités régulières de renforcement des capacités de groupes et structures cibles, des sessions de rencontres de dialogue intercommunautaires et les expériences antérieures menées avec le PNUD dans le cadre de la mise en œuvre IRF et du PBSO sont autant d'exemples probants de sa grande expertise dans les domaines abordés par les programmes 1 et 2 du plan prioritaire 2

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays

	ENTIT É 1 : NOM?	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente : 2013	PNUD	Japon, JICA, Union Européenne, GEF, Government CIV, CPR TTF Conflict, GEF, Voluntary Contribution	2 150 000	6 482 002
Année financière en cours : 2014	PNUD	Japon, JICA, Union Européenne, GEF, Government CIV, CPR TTF Conflict, GEF, Voluntary Contribution	2 150 000	9 722 240
Année financière précédente : 2013	UNICEF	Global Fund, European Commission (EC), Pays Bas, Italian Natcom, Belgium, Japon, Ressources Régulières	28,552,707 millions (Autres Ressources) 9,673,670 millions (Ressources Régulières)	12,386,880 millions
Année financière en cours : 2014	UNICEF	Global Fund, Banque Mondiale, European Commission (EC), Pays Bas, Japon, France, Ressources Régulières	38,882,906 (Autres ressources) 11,450,667 (Ressources Régulières)	10,763,481 millions

11 872 2

III. Gestion, coordination et suivi évaluation

e) coordination du programme

La responsabilité de coordination, de gestion et suivi-évaluation de ce programme, reposera principalement sur les structures de gestion que sont (i) le Comité de Pilotage Conjoint du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire, (ii) le Comité technique conjoint d'Expert du plan prioritaire phase 2 (2015-2017) de consolidation de la paix et (iii) le Comité de Coordination du Projet (CCP) comprenant les Experts en Suivi Evaluation et un Coordonnateur national du Programme.

❖ **Le Comité de Pilotage Conjoint du plan prioritaire pour la consolidation de la paix (CP)**

Le Comité de Pilotage conjoint mis en place en 2011 dans le cadre de la coordination de la mise en œuvre du Plan prioritaire des projets financés par le PBF en Côte d'Ivoire assurera l'orientation stratégique de la mise en œuvre du présent programme « Renforcement des capacités de l'état et de la société civile pour la prévention et la gestion pacifique des conflits en Côte d'Ivoire ». Initiative conjointe des ASNU et du Gouvernement. Il est chargé notamment de (i) veiller à l'élaboration et l'exécution technique et financière des plans de travail des Agences bénéficiaires, conformément à la planification faite; et (ii) assurer la coordination et le suivi évaluation d'ensemble du programme.

❖ **Le Comité technique d'Expert (CTE)**

Un Comité technique d'Expert du plan prioritaire 2 (2015-2017) sera mis en place afin d'appuyer techniquement la formulation, la pré-validation et le suivi technique de la mise en œuvre des documents projets /programmes. Ce comité travaillera avec le secrétariat technique du Comité de Pilotage PBF qui l'assistera dans ses fonctions. Le comité technique conjoint est composé des 2 co-présidents du Comité Programme, des adjoints programmes des agences membres du comité de pilotage et des représentants de la Primature et Ministères clés membres du Comité de pilotage à savoir ; le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement ; le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Public et le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant. Il sera co-présidé par les 2 coordonnateurs du Secrétariat Technique PBF. Le Secrétariat technique est chargé d'appuyer le Comité de pilotage et contribue effectivement (i) au suivi global de l'exécution des programmes du Plan Prioritaire et à (ii) l'évaluation de leur impact sur la consolidation de la paix. Il assure le rôle de consolidation des rapports périodiques annuels du Comité de Pilotage.

▪ **Le Comité de Coordination du Projet (CCP)**

Le Comité de coordination du Programme (CCP), co-présidé par le Directeur pays adjoint programme du PNUD et un représentant du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, aura la responsabilité générale de la coordination technique du programme et rendra régulièrement compte au Comité technique d'experts et au Comité de Pilotage Conjoint du Plan Prioritaire. L'ONUCI, les agences du SNU récipiendaires du fonds, et les autres partenaires stratégiques du projet (Ministères et autres structures étatiques) seront représentés au sein du CCP. Le comité comprendra les Experts en suivi et évaluation et les experts points focaux des agences SNU et sections de l'ONUCI participantes au programme. Le fonctionnement du CCP sera régi par des termes de référence validés par ses membres.

Le CCP sera chargé d'adopter et d'actualiser le plan de travail du programme et d'approuver les propositions techniques visant à l'amélioration des performances.

▪ **L'Equipe Projet (EP)**

La mise en œuvre quotidienne des activités du projet sera confiée à une équipe restreinte composée d'Experts et de Techniciens qui interagira avec le Comité de Coordination du Projet (CCP). L'Equipe actuelle de gestion des projets PBF sera renforcée par deux nouveaux experts, le Coordonnateur National du Programme et un Expert Genre qui elle accompagnera les Bons offices de la RSSG auprès de la CEI. Cette équipe s'assure de la mise en œuvre des recommandations du CCP, et coordonne la rédaction des rapports au PBSO et MPTFO.

a) **Gestion du programme Conjoint**

Au niveau de la gestion du programme, l'Agence lead conformément à la modalité d'exécution directe (DEX) sera responsable de la coordination globale de ce programme. Sur la base d'un plan de travail conjoint détaillé, élaboré conjointement avec toutes les Agences participantes au programme et les partenaires nationaux.

Rôle et Responsabilités de l'agence lead du Programme (PNUD)

Selon le mode de gestion retenue, la gestion financière des ressources allouées est une approche de gestion parallèle qui implique que l'agence récipiendaire des fonds, lead ou autres agences a la responsabilité de la gestion des fonds alloués. L'Agence Lead assure la coordination technique de l'ensemble du programme y compris la consolidation des plans de travail et la production périodiques des rapports techniques et financiers du programme et la présentation de ces derniers au Comité technique d'experts et au Comité de Pilotage conjoint du Plan Prioritaire.

La gestion au quotidien du programme conjoint sera assurée par un Coordonnateur national du Programme qui sera mis à la disposition du Programme à temps plein par l'agence lead. Il/Elle travaillera en étroite collaboration avec les points focaux du programme qui seront désignés par chaque agence SNU/section participante de l'ONUCI et les structures techniques des ministères impliquées dans ce programme. Il/elle rapportera au Directeur Pays adjoint programme, au Comité de coordination du programme, Comité Technique conjoint d'Experts et Comité de Pilotage conjoint.

Rôle et Responsabilité des agences récipiendaires des fonds

Chaque agence récipiendaire des fonds assurera la gestion financière des ressources allouées et la coordination technique des activités concourant à l'atteinte des produits pour lesquels les fonds ont été alloués. Il aura la responsabilité de contribuer à la préparation, la mise en œuvre, le suivi des PTA et l'élaboration des rapports techniques relatifs au produit en étroite collaboration avec les autres agences impliquées(agences participantes) qui seront soumis pour consolidation à l'agence lead.

Rôle et Responsabilités des autres agences participantes au programme

. Les Agences participantes à la réalisation du programme apportent leur appui technique aux agences respiciendaires des fonds dans la mise en œuvre du programme conformément à leurs avantages comparatifs...

a) Gestion des risques :

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut,moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Report des élections	Faible	Faible	Renforcer le plaidoyer auprès du Gouvernement pour des élections transparentes et ouvertes à tous / ONUCI, PNUD
Résurgence des attaques des groupes armés	Faible	Moyen	Renforcer le plaidoyer auprès du Gouvernement pour une sécurisation accrue des zones sensibles de l'Ouest et du Sud / ONUCI, PNUD, MEMIS
Survenance de troubles pendant les échéances électorales de 2015	Moyenne	Elevée	Soutenir des campagnes de sensibilisation pour des élections non violentes / ONUCI, PNUD Former et sensibiliser les Leaders Politiques et Communautaires dans les zones sensibles / ONUCI, PNUD
Faible appropriation des structures sécuritaires déconcentrées à soutenir durablement le dialogue permanent	Faible	Elevée	Renforcer l'implication des structures sécuritaires au niveau local dans toutes les étapes de la mise en œuvre du programme / PNUD, ONUCI, MEMIS, PNCS
Non-participation de l'opposition	Haute	faible	Renforcer le plaidoyer auprès du Gouvernement pour des élections transparentes et ouvertes à tous / ONUCI, PNUD
Coup de force civile ou militaire	Moyenne	faible	Renforcer le plaidoyer auprès du Gouvernement pour des élections transparentes et ouvertes à

			tous / ONUCI, PNUD
L'apparition de cas de virus Ebola et sa propagation en Côte d'Ivoire	Moyenne	Moyen	Renforcer le plaidoyer pour le maintien et le renforcement de son système de veille et d'alerte mis en place dans le cadre de la lutte contre la maladie à virus Ebola / ONUCI, PNUD

b) Suivi et évaluation :

Le projet accordera une attention particulière à l'utilisation efficiente des ressources et à la bonne exécution des activités à travers le suivi-évaluation. Il s'agira de s'assurer que les résultats attendus sont obtenus de façon satisfaisante.

L'Equipe de Projet (EP) produira et fournira des rapports narratifs et financiers périodiques, selon le format en vigueur auprès du Fonds de Consolidation de la Paix, pour approbation par le Comité de Coordination du Projet. Au terme de la phase de mise en œuvre du projet, l'Equipe Projet (EP) préparera le rapport final (financier et narratif) d'évaluation, qui devra également être approuvé par le CCP puis validé par le Comité de Pilotage Conjoint du Plan prioritaire.

Le système de suivi-évaluation comprendra une grille de lecture permettant de mesurer la performance. Le CCP et le CPCPP veilleront à mettre en place des mécanismes de gestion et de suivi-évaluation fonctionnels à tous les niveaux, avec une attention toute particulière à : i) l'efficacité dans la gestion des ressources ; ii) l'efficacité des actions menées et la qualité des résultats intermédiaires et finaux ; et (iii) la capacité du projet à générer des effets et impacts durables, notamment par la mise en place de processus standardisés et duplicables, assurer la planification annuelle, l'actualisation des données, les revues périodiques, des missions de terrain la documentation des bonnes pratiques de gestion utilisées au cours de son exécution, et la recherche permanente d'effets de synergie entre les différentes composantes et partenaires du projet.

c) Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires ainsi que la consolidation des rapports narratifs et financiers et la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)⁴ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds:

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;

⁴ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concerné (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);
- Déboursier des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars);
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET**

Numéro et intitulé du projet :	Appui au renforcement de la confiance, la coexistence et à la stabilisation de la situation sécuritaire pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	PNUD // ONUFEMMES/ UNESCO,	
Partenaire(s) d'exécution :	MEMIS, MEMPD, MSFFE, MPJSL, PNCS, MENET, Secrétariat-CNS Police, Gendarmerie, FRCI, CEI, ONGs nationales et internationales UNICEF/ OHCHR /Affaires Civiles, UNPOL, RSS, Political Affairs, UNFPA OIM	
Site :	Le projet aura une couverture nationale avec des interventions ciblées dans le District d'Abidjan et les Zones ci-après : Zone 1 : Centre-ouest (Divo/Gagnoa/Vavoua) ; Zone 2 : Ouest (Duékoué/Bloléquin/Guiglo/Zouan-Hounien) Zone 3: Centre-et Nord-est (Bouaké/Bocanda/Bouna)	
Budget approuvé pour le projet :	5 000 000 USD	
Durée du projet :	Date de démarrage prévue : 15 juin 2015	Date d'achèvement prévue : 31 Décembre 2017
Descriptif du projet :	<p>Cette initiative conjointe du gouvernement avec l'appui des agences du SNU, des sections de l'ONUCI et des partenaires nationaux vise à contribuer au renforcement de la confiance et de la coexistence pacifique et à la stabilisation sécuritaire pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire. Les objectifs spécifiques visés sont : (i) Renforcer la confiance entre la population et les forces de défense et de sécurité à travers un accompagnement du processus de décentralisation de la RSS, un renforcement des capacités des acteurs du secteur de la sécurité pour plus d'efficacité dans les services rendus aux populations et l'instauration d'un cadre permanent d'échanges entre les populations et ces acteurs, (ii) Appuyer la définition du cadre stratégique pour la mise en œuvre des recommandations de la CDVR validées par la mise à disposition auprès du gouvernement d'une assistance technique pour les aider à réfléchir sur les stratégies de mise en œuvre des recommandations, (iii) Contribuer à la consolidation de la démocratie, de la cohésion sociale et de la participation citoyenne et au renforcement du dialogue, de la confiance entre acteurs politiques, femmes, jeunes et société civile en vue d'élections apaisées et non violentes à travers les plateformes de dialogue et d'échange avec la société civile, les femmes, la jeunesse, les médias et les structures étatiques.</p>	
Résultats du projet :	<ul style="list-style-type: none"> - La confiance au sein des forces de défense et de sécurité, d'une part et la confiance des populations à l'égard des forces de défense et de sécurité d'autre part, est renforcée pour des élections apaisées et sécurisées ; - La confiance entre les populations en particulier les victimes et les institutions nationales est renforcée à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre stratégique pour la cohésion sociale et la mise en œuvre des recommandations de la CDVR notamment le programme de réparations mise en œuvre par la CONARIV et le PNCS ; - Les partis politiques, les organisations de la société civile, les femmes, les jeunes et les médias sont transformés en « agent de paix et de cohésion » pour que le processus électoral se déroule de façon participative, démocratique, inclusive et sans violence 	
Domaines de résultat du Fonds :	<p>(Priorité 1) Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité (Priorité 2) Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends.</p>	

	(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits
Note d'évaluation sur l'égalité entre les sexes :	2
Activités principales du projet :	<p>Résultat 1 : La confiance au sein des forces de défense et de sécurité, d'une part et la confiance des populations à l'égard des forces de défense et de sécurité d'autre part, est renforcée pour des élections apaisées et sécurisées ;</p> <p>Produit 1.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un état des lieux des comités locaux de sécurité existants - Appuyer la mise en place de comité régionaux de sécurité; - Mettre à disposition une expertise technique en RSS auprès du CNS <p>Produit 1.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - standardiser, équiper les services de protection des femmes et des enfants; - Appuyer les écoles de police et gendarmerie en formation initiale et continue - Appuyer les unités de maintien de l'ordre (CRS, BAE, etc.) ; <p>Produit 1.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les Comité Consultatifs d'Ethiques (CCE) ; - Organiser des ateliers, formation et activités de dialogues socio-sécuritaires; - Organiser des ateliers sur les relations police/populations et les actions civilo-militaires - Former sur les « soft skills » et leadership collaboratif pour les forces de défense <p>Résultat 2 : La confiance entre les populations en particulier les victimes de la crise post-électorale et les institutions nationales est renforcée à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre stratégique pour la cohésion sociale et la mise en œuvre des recommandations de la CDVR validées</p> <p>Produit 2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vulgariser les recommandations de la CDVR validées (Edition, publication,...) - Mettre en œuvre des recommandations du Rapport final, relatives aux réparations, à la réconciliation, à la cohésion sociale et la coexistence pacifique - Appuyer la CONARIV et le PNCS quant à la formulation du programme de réparation des victimes <p>Produit 2.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer l'élaboration, la validation et à la vulgarisation de la stratégie nationale de Réconciliation et de Cohésion sociale et d'un plan d'intégration du genre et appui à leur mise en œuvre ; - Appuyer la coordination de la mise en œuvre de la stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale ; - Contribuer au Programme d'éducation à la paix, de cohésion sociale et la réconciliation en milieu scolaire et étudiantin <p>Résultat 3 : Les partis politiques, les organisations de la société civile, les femmes, les jeunes et les médias sont transformés en « agent de paix et de cohésion » pour que le processus électoral se déroule de façon participative, démocratique, inclusive et sans violence</p> <p>Produit 3.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place et renforcer les Plateformes de dialogue entre les acteurs et un mécanisme de veille et de prévention des conflits - Renforcer les capacités nationales en matière de prévention des conflits et d'inclusion politique ; - Appuyer les OSC, et médias pour la diffusion en langues des messages de paix; - Mettre en place de plateformes de dialogues et d'engagement constructif des jeunes en faveur de la réconciliation et de la consolidation de la paix conformément aux recommandations de l'Etude Interpeace. <p>Produit 3.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des acteurs : réseau des femmes élues (parlementaires, maires) pour plus de représentativité et participation des femmes - Appuyer les femmes (leader) candidates en encourageant le leadership féminin et recadrer leur rôle dans les processus électoraux et de maintien de la paix. - Mettre en place un mécanisme de veille « situation center » des femmes selon le modèle sous régional - Renforcer les capacités des femmes à travers l'éducation électorale pour les femmes électrices et encourager leur participation massive au processus électoral.

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- Renforcement des capacités OSC/plateformes des femmes, jeunesse OSC sur l'approche genre pour la prévention et la gestion pacifique des conflits <p>Produit 3.3 :</p> <ul style="list-style-type: none">- Former les commissaires et agents électoraux et les forces de sécurité- conduire des campagnes de sensibilisation pour une participation citoyenne- Plaidoyers pour des élections apaisées |
|--|---|

Annexe B – Cadre de résultats du projet PRF : Renforcement de la confiance, de la coexistence pacifique et de la stabilisation de la situation sécuritaire pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire

Nom du pays : Côte d'Ivoire

Dates du projet : juin 2015 décembre 2017

Théorie de changement en bref :

Dans un contexte fragile à l'approche des échéances électorales, Si les acteurs clés de la société ivoirienne (partis politiques, femmes, jeunes, médias, etc.) sont transformés en « agent de paix et de cohésion » mobilisés pour faire valoir leur contribution et leur représentation dans les processus électoraux et de réconciliation nationale, avec une confiance accrue entre eux et vis-à-vis des forces de sécurité dans leur capacités maintenir l'ordre dans le respect des droits de l'Homme, alors l'environnement sera apaisé pendant le cycle électoral..

Contexte	Profil	Indicateurs	Moyens de vérification	Année 1	Année 2	Étapes				
Résultat 1 : La confiance au sein des forces de défense et de sécurité, d'une part et la confiance des populations à l'égard des forces de défense et de sécurité d'autre part, est renforcée pour des élections apaisées et sécurisées		<p>Indicateur de résultat 1.a : Nombre de régions disposant de mécanisme local opérationnel de mise en œuvre de la RSS</p> <p>Niveau de référence : La mise en œuvre de la Stratégie Nationale sur la RSS est centralisée au niveau national</p> <p>Cible : Au moins 10 (3 par an) régions disposent de mécanisme local opérationnel de mise en œuvre de la RSS</p> <p>Indicateur de résultat 1.b: Niveau de collaboration entre les populations, les organisations de la société civile et les acteurs en charge de la sécurité (police, parlementaire, FRCI) dans leurs interventions et dans la délivrance des services aux populations de leurs circonscriptions respectives</p> <p>Niveau de référence : Faible niveau de collaboration entre les populations et les acteurs en charge de la sécurité ; Existence de 7 comités fonctionnels dans la préfecture de police d'Abidjan</p> <p>Cible : 126 comités d'éthique rendus fonctionnels entre les populations et les acteurs en charge de la sécurité</p>	<p>- Rappports du S-CNS</p> <p>- Rapport des comités régionaux RSS</p> <p>- Zoom RSS</p>	X	X	X	X	X	X	<p>- Formation des acteurs locaux</p> <p>- Mise en place de comités décentralisés sectoriels régionaux de sécurité RSS au niveau de chaque région</p> <p>-Renforcement des capacités des acteurs en charge de la sécurité</p> <p>-Organisation de rencontres de dialogues socio-sécuritaires entre les organisations de la société civile et les forces de l'ordre</p>

	Produit 1.3 : La confiance des femmes, des jeunes et la société civile à l'égard des forces de défense et de sécurité est accrue	Indicateur de résultat 1.3.1 : Qualité des relations entre les forces de défense et sécurité et la population Niveau de référence : 63 (PARPP) Cible : Amélioration des rapports entre les forces de défense et sécurité et la population	Rapports d'activités Rapport d'évaluation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Ateliers de formation sur les relations police-populations et les actions civiles-militaires. - Rencontre de dialogues socio-sécuritaires - Activités socioculturelles - activités socio culturelles de rapprochement forces de défense et sécurité-population Ateliers nationaux et régionaux pour la présentation du rapport final de la CDVR ; Assistance technique au gouvernement et à la CON-ARIV; Audit documentaire, numérisation et sauvegarde des documents du patrimoine de la CDVR - Organisation d'ateliers - Appui à la coordination - Appuis à la mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie nationale de réconciliation nationale et de cohésion sociale.
Résultat 2 : La confiance entre les populations en particulier les victimes de la crise post-électorale envers les institutions nationales est renforcée à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre stratégique pour la cohésion sociale et la mise en œuvre des recommandations de la CDVR notamment celles relatives aux réparations des victimes		Indicateur de résultat 2.a : Niveau de mise en œuvre des recommandations à travers les appuis techniques apportés au Gouvernement pour la définition du cadre stratégique Niveau de référence : soumission du rapport final de la CDVR au gouvernement Cible : Orientations stratégiques définies et options de mise en œuvre des recommandations de la CDVR disponibles Indicateur de résultat 2.b : Nombre d'acteurs nationaux, d'institutions nationales et internationales, de commissions nationales et de plateformes de la société civile formés pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale Niveau de référence : Rapport final CDVR disponible Avant-projet de stratégie nationale en cours de rédaction et d'adoption Cible : 700 Acteurs nationaux, 70 Institutions nationales et internationales, 37 commissions nationales et plateformes de la société civile formées pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale.	Rapports d'ateliers Rapports d'Experts Rapports d'activités	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Rapports de distribution des recommandations
	Produit 2.1 : Le Gouvernement est accompagné dans le renforcement des capacités des mécanismes de justice transitionnelle (indemnisation des victimes)	Indicateur de résultat 2.1.1 : Niveau de satisfaction des populations dans le processus d'indemnisation des victimes Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 50% des victimes sont satisfaites des mécanismes de justice transitionnelle mis en place	Document de programme Rapports d'ateliers Document de stratégie	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	- Archivage physique et électronique - Edition - Vulgarisation des recommandations validées du rapport final de la CDVR et du rapport sur la prise en compte du genre dans les audits et enquêtes - Recrutement consultants - Conférence sur la Justice Transitionnelle et identification des victimes - Echanges d'expériences - Ateliers/séminaires - ateliers de validation de la stratégie nationale - Appui à sa mise en œuvre
	Produit 2.2 : Les synergies entre les	Indicateur de résultat 2.1.2 : Nombre de séminaires et ateliers tenus pour l'élaboration du programme national de réparation Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 10 ateliers / séminaires organisés Indicateur de résultat 2.2.1 : Une stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale et un plan		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	

	mécanismes de justice transitionnelle, de réconciliation nationale et de cohésion sociale sont renforcés	<p>d'intégration du genre sont disponibles et mise en œuvre</p> <p>Niveau de référence: non disponible</p> <p>Cible : 1 document de stratégie et un plan d'intégration du genre sont disponibles</p> <p>Indicateur de résultat 2.2.2 : Qualité des services fournis par les Commissions/structures Locales pilotes pour la mise en œuvre des activités de réconciliation intercommunitaires et de cohésion sociale</p> <p>Niveau de référence : Existence d'instruments et d'acteurs locaux pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie</p> <p>Cible : Au moins 30% des populations sont satisfaits des services fournis par les Commissions Locales et plateformes de la société civile</p> <p>Indicateur de résultat 3.a : Qualités des appuis apportés aux institutions étatiques et de la société civile pour des élections apaisées</p> <p>Niveau de référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Besoins de renforcement des capacités des acteurs institutionnels pour des élections apaisées identifiés <p>Cible : Amélioration de la qualité de prestation des acteurs actifs et opérationnels sur le terrain à travers des initiatives de prévention et de réduction de la violence pré et post-électorale</p> <p>Indicateur de résultat 3b: Nombre d'organisations et d'institutions et structures étatiques impliquées dans le processus électoral et la coexistence pacifique sensibilisées et dont les capacités sont renforcées</p> <p>Niveau de référence : existence d'un caucus de femmes parlementaires</p> <p>24/254 femmes parlementaires, 10/197 femmes maires et 01/31 femme présidente de conseil régional</p> <p>Cible : Au moins 75% des organisations et institutions ciblées sont renforcées et /ou mettent en œuvre des activités de consolidation de la paix pour des élections apaisées</p>
Résultat 3 : Les partis politiques, les organisations de la société civile, les femmes, les jeunes et les médias sont transformés en « agents de paix et de cohésion » pour que le processus électoral se déroule de façon participative, démocratique, inclusive et sans violence		<p>Rapports d'activités</p> <p>Rapports de formations</p> <p>Rapports d'évaluation</p>

	<p>Produit 3.3 - Le processus électoral est appuyé et renforcé pour une participation inclusive et une appropriation locale et nationale active</p>	<p>Indicateur de résultat 3.3.1 : Nombre d'agents et commissaires électoraux formés Niveau de référence : 0 Cible : au moins 500</p> <p>Indicateur de résultat 3.3.2 : Niveau de promotion du dialogue entre les acteurs nationaux et prévention/gestion des conflits Niveau de référence : 13 collectivités ayant enregistré des conflits en 2010 Cible : Accroissement du nombre et niveau de concertation entre acteurs nationaux</p>	<p>Rapport de formation Rapport d'inventaire Rapports d'activités</p> <p>Rapport de formation Rapports de sensibilisation Rapports d'activités</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>			<p>- Formation - Education civique et communication institutionnelle</p> <p>- Mise en place d'un groupe de contact ; - Soutiens/Conseils à l'analyse et réponses d'incidents ; - Mise en place de groupes de pressions au niveau régional pour la paix et des élections apaisées ; - Promotion du dialogue entre les acteurs nationaux et Prévention/gestion des conflits Sensibilisation, éducation civique promotion d'une plus grande participation citoyenne Mettre en place et renforcer les cases de veilles en conformité avec le modèle régional</p>
--	---	--	--	---	--	--	--	--	--